

réaffirme son soutien à ce mécanisme important des Nations Unies.

6 L'intérêt qu'accorde le Canada au bon fonctionnement des comités de surveillance de l'application des traités se reflète également par l'importance que nous avons attribué à notre présence au Comité chargé de l'application de la convention contre la Torture. Ainsi, parmi les 10 membres que compte ce Comité, on retrouve Monsieur Peter Burns de l'Université de Colombie-Britannique.

7 En dépit, toutefois, de l'existence d'instruments internationaux relatifs aux droits de la personne, et des mécanismes veillant à leur application, force est de constater que les violations des droits de la personne continuent à se produire dans plusieurs parties du monde. Il n'est que de mentionner, à titre d'exemple, certains événements récents à travers le monde pour souligner la nécessité d'une vigilance constante en vue d'assurer le respect des droits de la personne et le besoin d'une coopération internationale plus rapide et plus efficace dans ce domaine. Ceux ici présents qui ont quelque'expérience du système international, et ils sont nombreux, savent que le processus de mise en place de mécanismes efficaces dans ce domaine est lent. Le Canada considère néanmoins comme un de ses objectifs prioritaires le renforcement de ces mécanismes car nous avons la conviction que seul l'effet combiné de l'ensemble des normes internationales et de la pression internationale est en mesure de garantir en définitive le respect des droits de la personne. Voilà pourquoi nous avons accordé une attention particulière au phénomène des exodes massifs. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer les dispositions des Nations Unies touchant ces cas. Il y a deux semaines à peine, l'Ambassadeur du Canada aux Nations Unies faisait des démarches auprès du Secrétariat pour assurer le renforcement du système d'alerte avancée dont le but est de permettre une intervention rapide lorsque nous sommes confrontés à des situations d'exodes massifs. Nous avons souligné la nécessité d'accroître la capacité de réagir rapidement dans de telles crises.

8 Parmi les autres priorités que nous entendons donner à notre action, je voudrais mentionner l'importance que nous attachons à la campagne mondiale d'information sur les droits de la personne. Nous